



## L'édito



### SOMMAIRE

- À l'Assemblée nationale
- En circonscription
- Tribune
- En images

## Lasai ou l'éloge de la lenteur

**Lasai : c'est l'un des mots que je préfère dans la langue basque.**

J'aime sa résonance poétique.

Il m'inspire tranquillité, calme, paix. J'aime l'entendre et le prononcer.

En cette période estivale, j'espère et souhaite que chacun-e pourra prendre du temps, se reposer, vivre au ralenti.

Pas besoin de partir ou d'aller très loin, juste traîner le matin, faire la sieste l'après midi, prendre du temps pour boire son café, discuter, lire...

**Nous savons déjà que la rentrée sociale sera « chaude », en tous cas fort tendue après les mauvaises annonces du Premier ministre.**

Raison de plus pour prendre son temps, poser son téléphone, fermer l'ordinateur et... ne rien faire... ou prendre le temps de faire les choses mais très lentement et surtout sans se forcer.

Retrouver les petits plaisirs de la vie, voir ses amis, parler avec les voisins, ranger ses placards et sa bibliothèque, lire, faire des conserves, peindre, cuisiner, rêver ... tout ce dont vous avez envie.

Ralentir le rythme, respirer, regarder les autres et autour de soi. C'est d'ailleurs ce que je vais faire pendant quelques jours en espérant vous retrouver en pleine forme et c'est pour cela que cet édito est un peu plus court que les précédents !

**Que votre été soit lent !**





## Bétharram : un rapport de la commission d'enquête accablant

À  
L'ASSEMBLÉE  
NATIONALE

Adopté le 25 juin par la commission d'enquête, le rapport "sur les modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires" a été rendu public mercredi 2 juillet.

### Un constat et cinquante recommandations

En 318 pages et cinquante recommandations, ce rapport permet de poser un constat sur d'immenses anomalies et d'évoquer des pistes constructives pour parvenir à protéger nos enfants.

Comme l'a indiqué la présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, Fatiha Keloua Hachi, ce travail de fond a permis de mettre en lumière ces "enfants, partout en France, livrés à des monstruosité", et d'alerter sur "des dysfonctionnements structurels".

Le rapport est divisé en deux parties, une première sur les violences faites aux enfants dans le milieu scolaire, la seconde sur les défaillances de l'État.

### Bétharram au coeur du rapport

Dans ce rapport, l'Affaire Bétharram illustre à quel point la loi du silence régnait dans ces établissements, mais aussi à quel point les pouvoirs publics ont largement été défaillants dans le contrôle à apporter.

Parmi les recommandations du rapport, sept ont retenu mon attention : la création d'un fonds d'indemnisation par l'État, d'une mission parlementaire transpartisane sur les infractions concernant les mineurs, l'inscription dans le Code de l'éducation de l'interdiction absolue de tout châtiement corporel, le contrôle du casier judiciaire de tous les personnels, le renforcement des services sociaux et de santé, le contrôle par l'État de tous les établissements, et la création d'une cellule "Signal Educ" pour tous les personnels.

Une loi cadre est aujourd'hui indispensable pour doter la protection de l'enfance des moyens d'action que nous devons à nos enfants.

### Échanges autour de la réforme pénale

Le 9 juillet, j'étais invitée au ministère de la Justice à une réunion sur la réforme pénale avec le garde des Sceaux, Gérard Darmanin, et mes collègues député.e.s et sénateurs. Nous avons échangé sur la régulation pénale, l'individualisation des peines, l'avenir des Cours Criminelles départementales, les peines de probation, ou encore la surpopulation carcérale... Un projet de loi devrait être déposé à la rentrée.

Pour notre territoire, j'ai notamment demandé à ce que la Cour criminelle départementale siège aussi à Bayonne et que nous ne soyons plus contraints d'aller à Pau. Un point sur lequel j'ai obtenu satisfaction.

### Adoption de la loi Duplomb : le Conseil constitutionnel saisi

Le 8 juillet, la loi Duplomb a définitivement été adoptée, levant certaines contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur... tout en réintroduisant des pesticides toxiques jusque-là interdits. Face à ce recul environnemental et sanitaire, une pétition a rassemblé plus de 2 millions de signatures en quelques jours. Cette loi dangereuse illustre parfaitement l'offensive réactionnaire menée par la droite et l'extrême droite. Pourtant, portée par ces forces, elle a été votée sans débat à l'Assemblée nationale. Pour faire barrage à cette régression dangereuse, les député.e.s socialistes et apparentés ont saisi le Conseil constitutionnel, convaincu.e.s de défendre la santé publique et la planète.



# MAISON D'ARRET

EN  
CIRCONSCRIPTION

## Maison d'arrêt de Bayonne : des conditions indignes de détention

Vendredi 18 juillet, mon collègue Peio Dufau et moi-même exerçons notre droit de visite et de contrôle des lieux privés de liberté en nous rendant à la Maison d'arrêt de Bayonne.

### Un des établissements pénitentiaires les plus surpeuplés de Nouvelle-Aquitaine

Nous y avons découvert des conditions indignes de détention : entre surpopulation carcérale, sous-effectifs du personnel pénitentiaire et vétusté des locaux.

Il faut dire que cet établissement est le plus surpeuplé de toute la Nouvelle-Aquitaine avec celui de Limoges.

Dans des cellules qui font 9m<sup>2</sup>, s'entassent pas moins de 3 lits superposés qui jouxtent l'espace toilettes, permettant d'offrir une intimité quasi nulle aux personnes incarcérées.

Ces conditions de détention sont la conséquence directe d'une politique pénale et pénitentiaire du "tout carcéral".

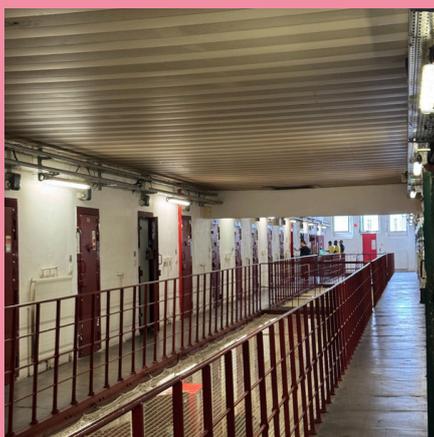
### L'échec flagrant du "tout carcéral"

Pourtant, la remise en cause du "tout carcéral" ne date pas d'hier. Il y a quelques années, le Conseil national des barreaux demandait déjà aux pouvoirs publics de proposer une politique pénale plus ambitieuse, pointant du doigt l'échec flagrant de l'approche jusqu'alors adoptée. Depuis, rien n'a changé, et la population carcérale est toujours aussi importante.

Pourtant, on sait aujourd'hui qu'avec de telles conditions indignes de détention, que sans aménagements de peine, ni accompagnement, le taux de récidive atteint près de 60 %.

Tandis qu'une sortie de détention préparée, aménagée et accompagnée s'avère être facteur de réussite.

Il est temps, à l'image du projet SEUIL qui accompagne notamment des jeunes incarcérés à s'en sortir par la "marche éducative", d'initier de nouvelles approches et de penser à la vie après la détention.





## Yannick Neuder, ministre de la Santé, en déplacement au Pays basque



Vendredi 25 juillet dernier, Monsieur Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, était en déplacement au Pays basque.

Après s'être rendu à Saint-Jean-de-Luz pour annoncer le maintien du service des urgences à la polyclinique, il s'est rendu au Centre Hospitalier de Bayonne et de la Côte basque (CHCB) afin de visiter les locaux des urgences et le service du SAMU et du SMUR.

À cette occasion, le ministre a annoncé une très nécessaire réorganisation des services des urgences entre les cliniques de Saint-Jean-de-Luz, Biarritz et le CHCB.

De son côté, la situation financière de l'hôpital reste vraiment très préoccupante et les personnels sont légitimement inquiets.

Je les assure de tout mon soutien compte tenu de leur engagement.



## Encadrement des loyers : Une nécessaire délocalisation de la Commission Départementale de Conciliation (CDC)

En janvier dernier, Peio Dufau, Iñaki Echaniz et moi-même avons rencontré l'association ALDA pour discuter d'un sujet crucial : l'encadrement des loyers au Pays basque afin d'éviter les montants de loyers abusifs.

Fin 2024, près de la moitié des annonces de logements dépassaient en effet les plafonds légaux, mettant les locataires en difficulté.

Aujourd'hui, lorsqu'un locataire constate l'aspect exorbitant de son loyer, il doit se déplacer jusqu'à Pau pour saisir la Commission Départementale de Conciliation (CDC), une contrainte lourde.

Ainsi, j'ai alerté le ministre du Logement, qui assure travailler à des solutions plus adaptées. Avec mes collègues, nous avons ensuite saisi le Préfet pour envisager une délocalisation de la CDC sur notre territoire.

[Lire la question écrite au Gouvernement](#)

## Fermeture du Point Accueil Jour (PAJ) de Bayonne : temps de crise pour la solidarité locale !

Mardi 8 juillet, nous apprenons avec affliction la fermeture du PAJ de Bayonne... Puis en cette fin de mois, celle de la Maison de Gilles de Biarritz. Pourtant, les besoins sont immenses.

Je m'en suis d'autant plus rendue compte en me rendant, le 29 juillet au matin, au Secours catholique de Bayonne afin d'aider les bénévoles qui assurent -dans ce contexte- le relais sur l'accueil d'urgence.

Des bénévoles courageux, généreux, à l'engagement total, mais pas assez nombreux pour faire face à tant de femmes et d'hommes, jeunes et moins jeunes, aux histoires plus douloureuses les unes que les autres.

A l'heure où le nombre de bénéficiaires ne cesse de croître, comment légitimer et comprendre les fermetures de structures d'accueil. Les décideurs locaux doivent agir, et vite !

## LUCIDITÉ ET COURAGE POLITIQUE



Au Pays basque comme ailleurs, le temps des vacances n'a pas complètement occulté les incertitudes et les inquiétudes de nos concitoyens.

Au niveau de la planète, les guerres et foyers de tensions se multiplient sous nos yeux. Nous ne pouvons rester spectateurs impuissants devant des situations humaines dramatiques et inacceptables. Les efforts diplomatiques internationaux et les aides des pays riches doivent s'intensifier pour protéger l'Ukraine de l'invasisseur Russe, éviter la disparition du peuple palestinien, sortir du système de domination et de pillage des ressources, soutenir les pays africains maintenus dans des conflits oubliés...

À l'échelle française, nous sommes en droit de nous demander si les mêmes logiques de pensée qui nous ont plongés dans la situation financière actuelle, ne prédominent pas encore dans les mesures du plan gouvernemental. Oui, il faut sans aucun doute faire des économies de dépenses à défaut de poursuivre notre fuite en avant. La difficulté réside donc toujours sur les choix de priorisation qui doivent à tout prix préserver les domaines de la santé et de l'éducation en particulier. Et bien entendu, mettre en place des modalités de participation justes et solidaires. Enfin, n'oublions pas que les difficultés actuelles tiennent également au manque de ressources qu'il nous faut aller chercher là où elles se trouvent. Les grandes entreprises, les hauts

revenus, les grands services d'État... doivent donc être les premiers et plus gros contributeurs. Ce n'est qu'à ce prix que l'effort sera collectivement accepté et efficace.

Au Pays basque, je retiendrai toujours la priorité d'un aménagement qui tourne le dos à la conurbation littorale actuelle, pour privilégier un aménagement de développement de logements, d'activités économiques et de services publics en Pays basque rétro littoral et intérieur. Un aménagement qui s'appuie sur nos ressources locales et qui prenne avec détermination le nécessaire virage écologique.

En sujet d'actualité : laissons à quai cette Lgv, mirage d'un progrès qui n'en ai pas, et trouvons par contre les moyens de conserver et développer nos trésors d'humanité que sont les langues basques et gasconnes.

**Alain IRIART**

*Maire de Saint-Pierre-d'Irube -*

*Député suppléant*

*Hiriburuko auzapeza - Diputatu ordezko*

# EN IMAGES



**13 JUILLET**

Le défilé de toutes les bandas dans la ville est toujours un moment appréciable, en musique et convivialité.



**13 JUILLET**

Ce dimanche-là, j'ai assisté à la traditionnelle messe des bandas qui s'est tenue à l'église Saint-André.



**14 JUILLET**

Une visite nocturne au PC de Glain afin de remercier toutes les équipes qui protègent et sécurisent nos Fêtes de Bayonne.



**14 JUILLET**

Ici, à Anglet, mais également à Bayonne, je me suis rendue aux cérémonies tenues à l'occasion de la Fête nationale.



**6 JUILLET**

J'ai participé au Port du Brise lames d'Anglet à la Fête de la mer et du souvenir qui rend notamment hommage aux marins et sauveteurs en mer.



**20 JUILLET**

Je suis allée à la remise de prix du tournoi de baseball et softball qui se tenait à la Barre et qui réunissait nos "Gambas" d'Anglet mais aussi des équipes de tout le pays, de Londres ou encore d'Espagne.



**20 JUILLET**

Cette année, encore, les Fêtes ont été belles à Urcuit et magnifiquement intergénérationnelles.



**24 JUILLET**

Suivant la dynamique de renouvellement du quartier de la citadelle, un nouvel ensemble de 10 logements a été inauguré par Bouygues Immobilier, complétant ainsi l'offre locative d'Habitat Sud Atlantic.



**27 JUILLET**

Je me suis rendue aux Fêtes de Mouguerre Elizaberri, où le chant et la musique ont donné le ton de cette belle et festive journée !



**29 JUILLET**

Au Secours catholique, rue Daniel Argote (Bayonne) : suite à la fermeture du Point Accueil Jour (PAJ), l'association assure l'accueil d'urgence.



*Je me suis rendue le 14 juillet dernier à la cérémonie tenue à Bayonne, comme chaque année, à l'occasion de la Fête nationale. Une cérémonie commémorative sous le signe de l'unité autour des valeurs de la République française : Liberté, Égalité, Fraternité.*

## POUR ME CONTACTER



[facebook.com/colette.capdevielle](https://facebook.com/colette.capdevielle)



[x.com/c\\_capdevielle](https://x.com/c_capdevielle)



[instagram.com/capdeviellecolette](https://instagram.com/capdeviellecolette)

### **Permanence de Bayonne (sur rendez-vous)**

7, chemin de la Marouette  
Espace Toki Lana  
(4ème étage)  
64100 Bayonne

[colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr](mailto:colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr)  
06.84.46.36.33

### **À l'Assemblée nationale**

Colette Capdevielle  
126, rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

[www.colette-capdevielle.fr](http://www.colette-capdevielle.fr)